



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADGCF

DUNKERQUE - 14 octobre 2026

PERSPECTIVES 2026-2027

Cher(e)s collègues, cher(e)s ami(e)s,

S'affirmant comme une « vitrine » de l'action concrète, l'ADGCF a historiquement défini son engagement associatif autour de la promotion d'une vision constructive et dynamique de la coopération intercommunale et de la valorisation d'un métier et d'une expertise spécifique, celles des directeurs généraux de communautés de communes, communautés d'agglomération, de communautés urbaines et métropoles.

Sans perdre son identité d'origine, l'ADGCF s'est attachée, au cours des trois dernières années, à produire une offre de services répondant aux besoins de la nouvelle génération de directeurs généraux d'intercommunalité et à consolider sa double vocation, celle de réseau professionnel et celle de laboratoire d'idées.

Force est aussi de le constater : durant la mandature locale 2020-2026, nous avons pu observer la mutation progressive du modèle intercommunal qui apparaît aujourd'hui comme l'espace où sont passées au tamis puis coordonnées l'essentiel des politiques territoriales et ce, d'autant plus que ce sont les communautés et métropoles qui concentrent l'essentiel des leviers en matière d'écologie —désormais « moteur » de l'action publique locale.

Mais ne l'oublions pas : cette « métamorphose » du « régime » intercommunal, impulsée par l'État, est cependant discutée aujourd'hui par des forces nationales et locales qui cherchent à ramener l'intercommunalité dans une dimension syndicale au risque de remettre en cause sa mission de solidarité au sein du bloc local.

Dans ce contexte spécifique extrêmement contraint financièrement, marqué par des revendications institutionnelles et corporatistes et secoué, de surcroît, par des chocs écologiques et géopolitiques ainsi que par de vives tensions sociales, marqué également, ne l'oublions pas, par une remise en cause des modalités d'exercice du métier de cadre territorial (nouveau régime des gestionnaires publics, réforme de l'encadrement supérieur de la fonction publique), les directeurs généraux des communautés et métropoles doivent plus que jamais faire la preuve de la capacité des administrations qu'ils pilotent à renforcer les chaînes de production collective et à mobiliser les ressources des sociétés locales tout en luttant contre ses vulnérabilités.

Mes Cher(e)s collègues, mes cher(e)s ami(e)s,

C'est en ayant bien présent à l'esprit les défis que nous aurons à relever au cours de ce nouveau mandat, que l'ADGCF veillera à consolider son réseau professionnel, à intensifier ses travaux réflexifs, à noircir l'agenda de ses délégations régionales, de ses colloques, séminaires et webinaires en mobilisant ses partenaires et à accroître sa notoriété. Mais plus spécifiquement pour ce qui concerne l'année 2026-2027, je vous propose la feuille de route suivante :

1/ METTRE À JOUR LE PROJET ASSOCIATIF DE L'ADGCF

A l'aune de l'explosion de ses effectifs entre 2012 et 2019 — respectivement d'un peu plus de 500 à près de 1000—, de l'affirmation de sa vocation de « laboratoire d'idées » en matière de politiques territoriales en sus de sa mission première d'aiguillon technique de l'intercommunalité et de son refus de tout corporatisme et de son ouverture à l'ensemble des cadres des territoires de projet (PNR, Pays & PETR, SCoT, pôles métropolitains, agences d'urbanisme...), l'ADGCF a engagé la rédaction de son projet associatif au printemps 2020.

Ma première proposition procède précisément de la nécessaire mise à jour de ce projet. Il s'agit, avec l'appui de notre nouveau Conseil d'Administration, de mettre en débat les évolutions de l'Association au cours du dernier mandat, tant dans ses prises de position que dans les services qu'elle rend à ses membres et ce, à l'aune de l'évolution de l'intercommunalité elle-même et des modalités d'exercice du métier de DG de communauté ou de métropole.

Comme en 2020, il faudra donc que nous lancions une vaste enquête auprès de nos adhérents afin de jeter les bases de cette mise à jour qui doit s'inscrire dans le cadre posé par notre projet associatif initial, qui rappelons-le, s'est attaché tout à la fois préserver l'identité et la convivialité de notre Association, à éviter tout risque de dilution ou de banalisation et à faire preuve d'anticipation et de créativité. Notre enjeu aujourd'hui est le même qu'hier : faire progresser l'Association afin qu'elle garde toujours une longueur d'avance.

Si vous en acceptez le principe, je vous proposerai d'installer dès le mois de novembre, un comité de pilotage réunissant des membres de notre Conseil d'Administration et dont la mission sera de veiller à ce que les objectifs initiaux et le calendrier de la démarche soient respectés, assurer, au fil de l'eau, le suivi du projet et valider ses principales étapes et faciliter le va-et-vient d'informations avec les instances nationales et avec nos adhérents.

2/ DANS LA PERSPECTIVE DES PRÉSIDENTIELLES DE 2027, BÂTIR UNE PLATEFORME DE PROPOSITIONS EN FAVEUR DU BLOC LOCAL EN S'APPUYANT SUR UNE NOUVELLE VERSION DE NOTRE ÉTUDE « QUEL MONDE TERRITORIAL DEMAIN ? »

Souvenons-nous que l'élaboration du projet associatif de l'ADGCF a été précédée par la conduite d'une étude publiée en 2019, sans doute la plus ambitieuse conduite à ce jour par notre Association, intitulée « *Quel monde territorial demain ?* ».

Ce travail a constitué la toile de fond du programme de travail prospectif et réflexif de l'ADGCF et de son Conseil Scientifique au cours du dernier mandat. Cette démarche, qui interrogeait l'efficacité de la décentralisation et qui cherchait à jauger des effets des grandes mutations écologiques, sociales, démographiques et économiques sur l'organisation de nos administrations locales, appelle sans nul doute à de nouveaux prolongements au regard des bouleversements et des crises qui n'ont cessé de bousculer notre pays ces dernières années.

Si vous en acceptez le principe, je vous proposerai de confier la conduite de ce travail à notre Conseil Scientifique et de repartir de la problématique que nous posions à l'époque et qui n'a rien perdu de son acuité : les dynamiques de décentralisation et de réforme territoriale renvoient-elles mécaniquement à une expérience de progrès pour notre pays et nos concitoyens ? Cette interrogation est d'autant plus vive aujourd'hui que les transformations qui affectent les territoires commandent de revisiter l'organisation politico-administrative locale de notre pays. L'individualisation des modes de vie, la prise en charge du changement climatique, l'essor des nouvelles technologies combinés aux enjeux de cohésion et de gouvernance des territoires modifient en profondeur notre appréhension et notre usage du service public à l'échelle du bloc local. Autant de bouleversements auxquels nos collectivités doivent faire face et qui accélèrent l'obsolescence des périmètres institutionnels, transpercés de toutes parts par la multiplication des réseaux en tout genre.

D'un point de vue méthodologique, nous pourrions coupler ce travail avec la démarche de mise à jour de notre projet associatif pour interroger par le biais d'une enquête quantitative l'ensemble des directeurs généraux des communautés & métropoles sur les principes qui régissent encore et toujours l'action publique locale et envisager les alternatives susceptibles d'être communiquées au prochain locataire de l'Élysée et à son gouvernement.

3/ ORGANISER UN TOUR DE FRANCE DE NOS DÉLÉGATIONS RÉGIONALES POUR PRÉSENTER ET DÉBATTRE DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF ET DES RESSORTS D'UNE NOUVELLE ORGANISATION DU BLOC LOCAL

Afin de mener à bien notre triple ambition, celle visant à mettre à jour notre projet associatif, celle visant à publiciser notre guide méthodologique sur le projet de territoire et celle visant à revisiter notre étude « Quel monde territorial demain ? » et à réinterroger le processus de décentralisation, il me semble indispensable d'aller à la rencontre de nos adhérents en ce début de mandat.

Si vous en acceptez le principe, je vous proposerai donc de nous appuyer sur nos délégations régionales au cours de ces prochains mois pour recueillir le point de vue de nos membres sur l'ensemble de ces thématiques et bénéficier de leur expertise. N'oublions pas que c'est à partir de la mobilisation de l'expertise d'usage de ses membres que l'ADGCF élabore ses analyses et construit ses propositions.

Ce sera, par la même, l'occasion de prendre le pouls des directeurs généraux des communautés et métropoles, quelques mois après leur prise de fonction, d'évoquer avec eux l'exercice quotidien de leur métier à travers les modalités de leur relation avec leurs nouveaux élus, mais aussi à travers les défis financiers, institutionnels et écologiques auxquels ils sont confrontés.

Pour ce faire, un agenda de 14 séminaires, mobilisant chacune de nos délégations régionales sera établi en novembre et diffusé à l'ensemble de nos membres, de nos collègues associés et de nos partenaires.

Mes cher(e) collègues, mes cher(e)s ami(e)s,

L'ADGCF est animée par sa volonté de répondre toujours mieux aux besoins exprimés par ses adhérents. C'est pourquoi, outre les trois séries de propositions formulées (renvoyant à la mise à jour de son projet associatif, à l'élaboration d'une plateforme de propositions centrées sur le processus de décentralisation et sur l'amélioration du fonctionnement du bloc local et à l'approfondissement de notre guide méthodologique sur le projet de territoire), le Conseil d'administration sera soucieux d'orienter ses travaux, c'est-à-dire ses publications techniques et ses séminaires nationaux et régionaux, autour des thématiques qui font sens pour nos adhérents : gouvernance du bloc local, évolution du panier de ressources des intercommunalités, exercice des compétences et amélioration continue du service public, coopérations interterritoriales horizontales et verticales.

Enfin, vous le savez, je suis particulièrement sensible aux enjeux de formation et de coopération avec les Universités et les centres de recherche. Ce sont des occasions et des espaces où nous pouvons diffuser nos idées et nos propositions et, plus largement, propager l'« esprit intercommunal » et contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de l'action publique locale. Je m'attacherai donc, avec le soutien de notre Conseil d'administration, à consolider cette dynamique et je peux d'ores et déjà vous annoncer, en sus du cycle de formation que nous avons ouvert en partenariat avec Sciences Po ex ed et Intercommunalités de France, la création d'un cycle de formation dédié cette fois aux directeurs généraux des collectivités dans le cadre, toujours, de Sciences Po ex ed. Vous le constatez, le programme que vous propose le nouveau Bureau de l'association est « dense » : je vous propose de nous y engager collectivement avec envie et inspiration !

Régis PETIT
Président de l'ADGCF